

Enjeux et objectifs

- Un soutien aux **projets de CSTI** (culture scientifique, technique et industrielle)
- Une **politique régionale volontariste** en matière de culture scientifique, technique et industrielle
- **Pour développer et mailler la CSTI sur l'ensemble du territoire régional**, et notamment dans les territoires peu pourvus en offre.

Le comité de pilotage

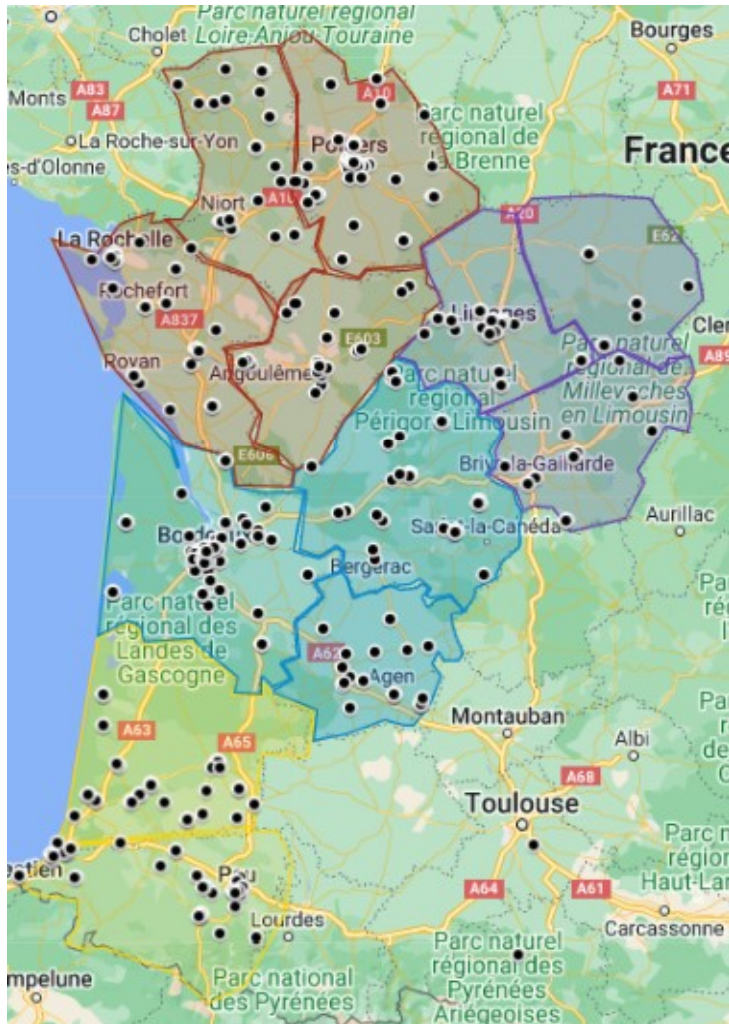
Un financement de :



Accompagné par :



Depuis 2017, le PAI c'est :



- 770 projets reçus
- 683 projets accompagnés
- 445 structures

Quels types de projets ?

- Des actions de **médiation scientifique**
 - ✓ Ateliers, expositions, conférences, débats avec des scientifiques, événements, création d'outils et de ressources, actions arts et sciences....
 - ✗ Actions s'inscrivant dans le champ de la formation initiale ou professionnelle
- Toutes disciplines scientifiques confondues, mais avec **2 grandes thématiques annuelles** prioritaires
- Ayant lieu **en 2023**
- En **Nouvelle-Aquitaine**
- A destination de **publics variés**

Grand public, public familial, enfants, adolescents, publics éloignés de la CSTI, publics dits « empêchés »,...

Les thématiques 2023

Énergies

Comprendre les postes d'utilisation d'énergie, les sources de production et leur impact ainsi les avancées scientifiques et technologiques.



One Health Une seule santé

Promouvoir les liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et l'état écologique global



Quels soutiens ?

- Aide à la dépense jusqu'à **4000€**
 - ✓ Sur présentation de facture(s)
 - ✓ 75% maximum du budget du projet (cofinancements)
 - △ Le montant de l'aide allouée se fait au regard de la qualité du projet et en tenant compte de l'ensemble des projets déposés
- Accompagnement et appui au **montage de projet** par les CCSTI
- **Mise en lien et en réseau** grâce à NACSTI

Quelles sont les dépenses éligibles ?

Les frais de **ressources humaines**

Rémunération d'intervenants (conférences, ateliers), prises en charges de leurs frais de déplacements, frais de coordination du projet

Les achats de **matériel et de prestations** en lien avec le projets

Impressions, équipements, communication,...

Les dépenses ne concourant pas directement à la réalisation du projet

Frais de réception (buffet), les goodies,...

Qui peut déposer un projet ?

- Toute entité juridiquement structurée
 - ✓ Associations, établissements scolaires, collectivités territoriales,....
 - ✗ Universités et laboratoires dépendants d'une université ayant obtenu le label SAPS
 - ✗ Personne physique
- **Un seul projet** par an et par structure



Critères de sélection

Critères prioritaires

- Inscription dans une des deux **thématiques annuelles**
- **Territoire** de l'action et **public** visé
- **Qualités du projet** (scientifique, pédagogique, financière,...)



Autres critères

- **Originalité** de la médiation
- Implication du monde de la recherche et d'**un référent scientifique**
- **Première soumission** d'un projet
- Caractère **reprogrammable ou réutilisable** de l'action
- Structure basée en **Nouvelle-Aquitaine**
- Projet développé en **partenariat** avec d'autres structures

Quel est le calendrier ?



- **Dépôt des projets** en ligne du **9 novembre 2022 au 13 janvier 2023**
- **Comité de labellisation** : semaine du **30 janvier 2023**
- **Réponses** : **mi-février 2023**
- **Les projets** devront être réalisés **au plus tard le 31 décembre 2023.**

Et si mon projet est retenu ?

Je percevrai le montant de l'aide qui m'a été attribuée :

- Soit en adressant une facture à NACSTI;
- Soit en demandant à mes prestataires d'adresser leur facture directement à NACSTI ;

Je m'engage à :

- **Réaliser mon projet dans l'année civile** en cours et à solder l'aide avant le 15 décembre 2023
- Apposer le **logo de la région Nouvelle-Aquitaine** sur les supports de communication du projet,
- Publier mon projet sur le site [Echosciences Nouvelle-Aquitaine](#),
- Remplir le **formulaire de bilan** qui me sera communiqué à l'issu de mon projet.

Contacts



Charente et Charente-Maritime

Chrystelle Manus

chrystelle.manus@emf.ccsti.eu

Deux-Sèvres et Vienne

Céline Nauleau

Celine.nauleau@emf.ccsti.eu

Coordination et suivi administratif

Justine Sassonia

Justine.sassonia@emf.ccsti.eu



Suivi administratif et financier

Simon Lahitete

s.lahitete@nacsti.fr

